

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du :

15 mars 2018

Début du Conseil 20 h 00

Nombre de Conseillers : **13**

Nombre de Conseillers Présents : **8**

Votants : **12**

Présents : Jérôme SOURSAC, Christian POZZA, François GUILLE, Sylvie MAZET, Joëlle DE BARALLE, Gaëlle LAFARGUE, Morgane MAUREL, Sébastien ABADIE.

Absents excusés : Christophe ESTUBE, Franck VALETTE, Bernard JULLIE, Vanessa GROSSEAU, Nicolas VERDIER.

Monsieur ESTUBE donne tout pouvoir à Monsieur POZZA pour tout vote lors de la séance

Monsieur JULLIE donne tout pouvoir à Madame MAUREL pour tout vote lors de la séance

Monsieur VALETTE donne tout pouvoir à Monsieur ABADIE pour tout vote lors de la séance

Monsieur VERDIER donne tout pouvoir à Monsieur GUILLE pour tout vote lors de la séance

Secrétaire de séance : M. Christian POZZA

La séance est ouverte

M. Le Maire demande si, suite à la lecture du compte rendu du conseil municipal du 15 février 2018, il y a des modifications à apporter. Aucune modification. On procède donc à la signature du compte rendu.

M. Le Maire demande que soit rajouté à l'ordre du jour, la délibération relative à la création d'un poste d'agent technique à 20 H pour 1 an.

La proposition est acceptée.

1 - Délibération frais du commissaire enquêteur (investissement)

M. Le Maire explique que nous ne prendrons pas de délibération sur ce sujet, car le trésorier de Verdun sur Garonne ne veut pas passer cette dépense en investissement

2 – Délibération révision loyers Palulos.

M. Le Maire présente les augmentations sur les loyers des Palulos.

- Rez de chaussée le loyer passe de 298.50 € à 301.19 €

- 1^{er} étage le loyer passe de 309.03 € à 311.82 €

- 2^{ème} étage le loyer passe de 231.81 € à 233.90 €

Résultat du vote :

Pour : **12**

Abstention : **0**

Contre : **0**

3 – Délibération sur les tarifs concessions cimetière communal

Afin de se mettre en conformité M. le maire signale que nous pouvons maintenir un tarif pour concession perpétuelle.

Après un échange et une comparaison avec les tarifs proposés dans les communes voisines et il est décidé d'adopter les tarifs suivants :

- 6m² pour 30ans : 400€
- 6m² pour 50ans : 600€
- Columbarium pour 30ans : 600€
- Columbarium pour 50ans : 800€

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

4 - Délibération sur la prise en charge par la collectivité des frais relatifs au CPF (compte personnel de formation)

M. le maire explique ce qu'est le CPF. Après un échange sur le sujet il est décidé de différer cette délibération au conseil municipal suivant afin que chaque conseiller puisse mieux s'informer sur ce sujet.

5 – Vote compte de gestion, compte administratif et affectation de résultat

. Délibération et vote pour l'acceptation du compte administratif communal.

M. Le Maire répond aux questions posées sur le fonctionnement et les investissements. Il précise que nous avons dépensé en fonctionnement 536 493.99€ en 2017 contre 675 107.22€ en 2014 soit une économie de 138 613.23€, ce qui nous permet de mieux assimiler les baisses de dotations de l'état.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, M. Le Maire se retire et laisse procéder au vote.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	536 493,99	G	600 610,02
	Section d'investissement	B	420 527,57	H	299 725,88
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	305 458,60
	Report en section d'investissement (001)	D		J	124 599,36
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	957 021,56	= G+H+I+J	1 330 393,86
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	3 432,00	L	102 147,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 432,00	= K+L	102 147,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	536 493,99	= G+I+K	906 068,62
	Section d'investissement	= B+D+F	423 959,57	= H+J+L	526 472,24
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	960 453,56	= G+H+I+J+K+L	1 432 540,86

Monsieur Christian POZZA préside la séance et passe au vote du compte administratif communal

Pour : **11**
 Abstention : **0**
 Contre : **0**

Délibération et vote pour l'acceptation du compte administratif assainissement.

Le compte assainissement est examiné sur le même principe que précédemment, M le maire précise qu'il y aura de fortes dépenses sur l'année 2018 liées aux travaux de la station d'épuration et de l'extension du réseau d'assainissement collectif.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, M. Le Maire se retire et laisse procéder au vote.

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 5 341,96	G 13 010,43	G-A +7 668,47
	Section d'investissement	B 23 121,71	H 8 804,00	H-B -14 317,71
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 26 328,45	
	Report en section d'investissement (001)	D	J 27 320,00	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 28 463,67	Q= G+H+I+J 75 462,88	= Q-P +46 999,21
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F 12 563,00	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 12 563,00	= K+L	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 5 341,96	= G+I+K 39 338,88	+33 996,92
	Section d'investissement	= B+D+F 35 684,71	= H+J+L 36 124,00	+439,29
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 41 026,67	= G+H+I+J+K+L 75 462,88	+34 436,21

M. POZZA procède au vote.

Pour : **11**
 Abstention : **0**
 Contre : **0**

Délibération et vote pour l'acceptation du compte administratif lotissement communal.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, M. Le Maire se retire et laisse procéder au vote.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 182 167,07	G 182 167,36
	Section d'investissement	B 182 167,07	H 207 037,56
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I
	Report en section d'investissement (001)	D 103 518,56	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 467 852,70	= G+H+I+J 389 204,92
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 182 167,07	= G+I+K 182 167,36
	Section d'investissement	= B+D+F 285 685,63	= H+J+L 207 037,56
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 467 852,70	= G+H+I+J+K+L 389 204,92

M. POZZA procède au vote.

Pour : **11**
Abstention : **0**
Contre : **0**

. Délibération pour l'approbation des comptes de gestion

Monsieur le Maire donne lecture des comptes de gestion de l'année 2017 présenté par Monsieur le Percepteur de VERDUN SUR GARONNE.

- Approbation du compte de gestion du lotissement communal.

Après discussion, M. Le Maire procède au vote de ce compte.

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

- Approbation du compte de gestion communal.

Après discussion, M. Le Maire procède au vote de ce compte.

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

- Approbation du compte de gestion assainissement.

Après discussion, M. Le Maire procède au vote de ce compte.

Pour : **12**
Abstention : **0**
Contre : **0**

6 – Point PLUI – OAP

M. le Maire rappelle qu'il a eu plusieurs réunions sur ce sujet organisées par la CCGSTG, une première réunion publique aura lieu à la salle des fêtes de Grisolles le 27/03/2018 à 19h. Il y sera présenté le PADDI et différentes OAP.

Une réunion aura lieu sur le règlement le 22/03/2018, M. GUILLE représentera la commune car M. le Maire a déjà une réunion ce soir-là.

7 – Point sur le centre de loisirs et l'Ecole.

Mme Maurel informe que la commission école, les directrices de l'école et du centre de loisirs ont retenu une candidate pour remplacer Madame Chantal Loubatières jusqu'à la fin de l'année scolaire. M le maire précise que cette personne avait déjà fait un remplacement sur un poste d'ATSEM il y a quelques années et qu'elle avait donné entière satisfaction.

Une réflexion a eu lieu sur le choix de remettre des torchons dans les sanitaires de l'école. Après avoir recueilli les avis de chaque conseiller, il est décidé de laisser des essuies mains papiers dans les sanitaires de l'école et des torchons à chaque point d'eau des classes et du centre de loisirs. Afin de responsabiliser le personnel qui encadre les enfants allant aux toilettes, il est décidé d'affecter à leur tâche le débouchage des lavabos et des toilettes. La commission école se chargera de faire appliquer ces modifications.

8 – Point sur le budget 2018 (prévision).

M le Maire explique au conseil, qu'il est important de finaliser à ce conseil les investissements que l'on souhaite faire sur l'année 2018.

Après une discussion les propositions retenues sont :

- Fermeture et couverture du local à poubelles de la salle des fêtes (environ 10000€)
- Création d'un local de stockage de matériels pour le comité des fêtes (environ 10000€)
- Achat d'un lave-vaisselle pour la salle des fêtes (environ 1500€).
- Achat de décoration de Noël. Gaëlle LAFARGUE, Morgane MAUREL et Sébastien ABADIE nous présentent, après avoir consulté plusieurs fournisseurs, leur choix pour un montant 3500€ TTC. Cette proposition est acceptée. Sébastien ABADIE se charge de réaliser le bon de commande

Prochaine réunion du conseil : le lundi 8 avril 2018 à 20 h

La séance est levée à 23 h 15